
TELEGRAMMES EN DATE DES 11, 12, 15, 17 JUILLET 1948

ADRESSES AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

PAR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DE TREVES DU CONSEIL DE SECURITE AU SUJET DE
JERUSALEM *

Jérusalem 11 juillet 1948

"A Jérusalem, la guerre de position a repris.

Du Mont des Oliviers, des batteries arabes bombardent la ville nouvelle ainsi que l'Hôtel King David occupé par les forces juives vendredi matin.

De source juive, on annonce que les pièces de leurs batteries ripostent sur la Vieille Ville.

Deux spit-fires égyptiens auraient bombardé les quartiers nord de la Cité aujourd'hui.

Il convient de noter aussi des duels de mortiers et une grande activité de tirailleurs.

On note à Jérusalem une tendance grandissante chez les Juifs à agir au mépris des règles du droit international : après leur tentative d'occuper jeudi soir l'Hôtel King David en pleine période de trêve, certains éléments de leurs forces armées ont tenté cette nuit de s'emparer du bâtiment de l'Institut biblique pontifical, propriété du Saint-Siège. Seule une intervention énergique faite in-extremis par le Consul général de France les a empêchés d'accomplir leur projet.

En présence de l'apparente indifférence du monde chrétien devant les bombardements de la Ville par la Légion arabe avant la trêve, les Juifs laissent entendre qu'il ne leur faudra pas plus de 15 jours pour s'emparer du reste de la cité, dont ils détiennent déjà les neuf-dixièmes. Jérusalem servira, sinon encore de capitale de l'Etat juif, tout au moins d'objet d'échange précieux lors des négociations préalables au rétablissement de la paix.

Il résulte de ce qui précède que si le Conseil de sécurité n'intervient pas immédiatement et énergiquement pour mettre fin aux combats en cours à Jérusalem, le caractère international de cette Ville, prévu par la décision de l'Assemblée du 29 novembre 1947, me paraît dangereusement menacé".

* Ces télégrammes étaient reçus le 22 juillet 1948 par les soins de la délégation française auprès des Nations Unies.

Jérusalem 12 juillet 1948

"Jérusalem 12 juillet 1948

Duel ininterrompu d'artillerie et d'armes automatiques arabes.

Le Consulat général de France, siège de la Commission de trêve, a été atteint deux fois cette nuit et de nouveau ce matin par des obus tirés des positions arabes de la Vieille Ville.

L'Hôtel King David occupé par les forces juives a été atteint plusieurs fois également.

L'immeuble de l'YMCA . ., situé immédiatement derrière l'Hôtel King David et sous le drapeau de la Croix-Rouge, a reçu lui aussi plusieurs coups. Pas de victimes.

En Palestine occidentale, les forces juives, après avoir conquis Lydda, semblent se déployer dans le but d'occuper Ramleh, bastion des irréguliers arabes sur la route de Jérusalem-Tel-Aviv ".

Jérusalem, 15 juillet 1948

"Jérusalem 14 juillet.

Progrès juif régulier et sûr en Palestine occidentale. La prise revendiquée de Ramleh sur la route de Jérusalem à Tel-Aviv consoliderait le contrôle de l'aérodrome et de la ville de Lydda occupée la veille.

Les Juifs, infligeant une défaite aux troupes irakiennes, ont repris la station de pompage de Roselain, point de départ de la conduite d'eau alimentant Jérusalem à partir de la côte.

C'est cette station que les Arabes avaient refusé de remettre en marche pendant la trêve, commettant ainsi une grave violation de l'Accord du 9 juin.

A Jérusalem, situation calme dans l'ensemble; nous craignons cependant entre aujourd'hui midi et demain soir, début éventuel de la trêve à Jérusalem, une puissante attaque juive contre la Vieille Ville.

Les Juifs restés fidèles en général à la résolution du 29 novembre concernant le caractère international de Jérusalem, ont été particulièrement irrités par l'attribution projetée du contrôle de la Ville aux Arabes.

C'est pourquoi ils semblent résolus à tenter de prendre le reste de la Ville avant l'entrée en vigueur de la trêve, dans le but de se présenter aux négociations de paix avec un atout maître en mains.

Ceci confirme la fin de mon message de lundi dernier insistant sur le fait qu'à moins d'une action immédiate et énergique du Conseil de sécurité, le caractère international de Jérusalem apparaîtrait à mes collègues et à moi-même comme dangereusement menacé.

D'autre part, un des collaborateurs de mon collègue américain s'étant rendu hier après-midi en Vieille Ville rapporte que la vie y est presque normale, les dommages causés par les bombardements de mortiers négligeables et les troupes arabes d'occupation calmes et confiantes".

Jérusalem, 17 juillet 19

"Le Président de la Commission de trêve au Président du Conseil de sécurité
New-York.

Jérusalem 17 juillet.

Suite à mon télégramme d'hier concernant le "cessez le feu".

Zone d'application ramenée d'un commun accord à limite Vieille Ville Jérusalem.
Cessez feu devient effectif 2 heures GMT après un violent bombardement par
artillerie arabe depuis 17 heures 30 GMT.

Insistons pour arrivée immédiate observateurs car nous nous trouvons sans
personnel pour contrôler respect de la trêve."

De Jérusalem, 17 juillet 1948

"Jérusalem 17 juillet.

La Commission a l'impression que les Juifs cherchent sous de futiles prétextes à rompre la trêve à Jérusalem pour ... l'attaque qu'ils ont failli réussir la nuit dernière. Si la trêve était rompue il n'est pas douteux que les Juifs devraient être considérés comme les agresseurs".

Jérusalem, 17 juillet 1948

"Suite à mon télégramme d'hier concernant 5 employés britanniques de la Jerusalem Electric Corporation détenus par des Juifs depuis le 6 de ce mois. Prisonniers livrés au Commandant des forces juives à Jérusalem hier soir, 2 heures 15 GMT seraient conduits immédiatement à Tel-Aviv où les inculpés seraient jugés par Tribunal militaire."

Jérusalem, 17 juillet 1948

"Au moment où une nouvelle trêve va entrer en vigueur, la Commission croit devoir appeler l'attention du Conseil de sécurité sur le fait que depuis le départ du Colonel Roscher-Lund, à la mi-juin, elle n'a plus eu à sa disposition aucun membre du personnel des Nations Unies. Elle n'a notamment plus de secrétariat. Sa tâche dans ces conditions, est rendue fort difficile et moins effective.

La Commission, d'autre part, serait reconnaissante au Conseil s'il voulait bien lui préciser ses attributions exactes pendant la période de trêve en ce qui concerne notamment sa collaboration avec le Médiateur, ainsi qu'avec le corps des observateurs."

